

Charade

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

main les deux extrémités de la paupière supérieure, l'abaisser en l'attirant un peu en avant sur la paupière inférieure, aussi bas que possible et l'y maintenir une minute en retenant les larmes qui se produiront et entraîneront inévitablement le corps étranger lorsqu'on laissera la paupière supérieure reprendre sa position.

Sivori sauvé par les cigares.

Un journal de Marseille raconte l'histoire suivante à l'occasion de la présence de Sivori dans cette ville :

Le célèbre violoniste italien revenait du Mexique et se dirigeait du côté de l'Amérique du Sud, lorsqu'en traversant l'isthme de Panama, il eut à franchir un fleuve dans une barque conduite par quatre nègres. Pour charmer les ennuis de la route et peut-être aussi pour voir à quel point les nègres étaient sensibles à la musique, il prit son violon et se mit à exécuter les variations les plus brillantes. Les quatre moricauds cessèrent aussitôt de ramer et se mirent à hurler de plaisir. Mais bientôt ils s'imaginèrent avoir affaire à un sorcier, et prirent une attitude menaçante. Leurs gestes indiquaient clairement qu'ils allaient précipiter le musicien dans le fleuve.

Sivori voit le danger ; il remet le violon dans son étui et puise à pleines mains dans une caisse de cigares de la Havane qui ne le quittait pas. Il prodigue les cigares aux nègres, qui, touchés de cette largesse, se calment et se remettent tranquillement à ramer. Cela se passait en 1846. Sivori avait alors trente ans ; il est aujourd'hui plus que sexagénaire. Il est né à Gênes le 6 juin 1817.

On a souvent à déplorer de tristes accidents arrivés sur les passages à niveau, malgré le gardien chargé d'ouvrir ou de fermer une barrière mobile placée en cet endroit ; car il est possible que celui-ci, n'apercevant pas à temps le signal du train qui arrive, laisse passer des piétons, des voitures ou des bestiaux.

Il vient d'être inventé un appareil très simple qui peut se poser près des passages à niveau et servir d'indicateur automatique. Une pédale, montée sur la voie, à un ou deux kilomètres de la barrière, est repoussée par la première roue de la locomotive et communique avec un mécanisme avertisseur placé en évidence auprès du passage à niveau. Une sonnerie est mise ainsi en mouvement, en même temps qu'apparaît un écriteau portant cette inscription : *Défense de passer*. La sonnerie ne cesse de vibrer et l'écriteau ne rentre dans sa boîte que lorsque le train a dépassé la barrière.

Dans un salon, quelqu'un adresse à une dame la question suivante :

— Quelle différence y a-t-il entre une dame et une glace ?

La dame cherche et finit par avouer qu'elle ne trouve pas sa réponse.

— C'est, lui dit-on, qu'une femme parle sans réfléchir et qu'une glace réfléchit sans parler.

— A mon tour, dit une autre dame de la compagnie : pourriez-vous m'expliquer, monsieur, la différence qu'il y a entre une glace et vous ?

Embarras du moment.

— Eh bien, c'est qu'une glace est polie et que vous ne l'êtes pas.

C'est vraiment honteux de voir une jeune fille comme vous, vagabonder et ne rien faire ; vous devriez en rougir, disait l'autre jour le syndic de B*** à l'une de ses ressortissantes pauvres.

— Mais, monsieur, répond la jeune fille, je ne trouve pas d'ouvrage.

— Comment !... à votre âge, c'est impossible !... Vous devez savoir faire quelque chose... on va en place, on se met en nourrice, morbleu !...

Un de nos restaurateurs, qui s'est fait une certaine réputation par la manière toute spéciale dont il apprête le civet de lièvre, reçut un jour la visite de quelques gourmets qui lui commandèrent un bon petit souper, dont le civet devait être le plat essentiel. — Notre restaurateur écrit immédiatement à un chasseur des environs, qui lui répond, trois jours après, par la lettre suivante, que nous avons sous les yeux :

« Monsieur. D'après ce que nous étions convenu je vous envoie deux belles lièvres. Recevez mes salutations y en a une qui paise sept livres et l'autre sinque. »

Une bonne tante qui n'avait d'autre héritier qu'un neveu, lui dit un jour :

— Puisque je dois te léguer mon bien, j'aime autant te le donner tout de suite. Je ne te ferai qu'une condition, c'est de m'assurer, pour le restant de mes jours, une toute petite pension...

— Oh ! chère tante, répond le neveu avec feu, aussi petite que vous voudrez !

Un paysan, fort simple d'esprit, se faisait dire la bonne fortune par une femme des Monts de Lavaux. Celle-ci, voyant immédiatement avec qui elle avait affaire, lui dit avec le plus grand sang-froid, après avoir consulté ses cartes arrangées sur la table : « Les cartes que j'ai devant moi m'apprennent que vous êtes venu au monde le jour de votre naissance, tout nu, sans chemise, les mains dans vos poches, comme un bon propriétaire ; c'est une preuve qu'un grand bonheur vous attend. » Le paysan paya bien et partit au comble de la joie.

Le mot de la précédente charade est : *Fardeau*. — La prime est échue à M. Rossier-Richard, à Vevey.

Charade. (Prime : Un porte-monnaie.)

Verse dans mon premier le doux jus de la treille,

Au sein de ton amie attache mon dernier,

Et crains, ami lecteur, crains, je te le conseille,

Les noirs effets de mon entier.